



**P.E.S.C.**

## Programmes d'Enseignement Sportif et Culturel, P.E.S.C.

### TABLEAU DES COÛTS D'ADHÉSION 2025-2026

COTISATION ET PRIMES D'ASSURANCES (Taxes et frais inclus)

EN VIGUEUR LE 1ER MAI 2025 (note 1)

*N.B. Vous devez procéder en deux étapes*



1ère étape

2e étape (Choisir entre Omega et Trisura)

PÉRIODE			NB DE MOIS	COTISATION DE MEMBRE À PAYER AU P.E.S.C. (Prix régulier)	PRIME À PAYER DIRECTEMENT AU COURTIER			
DE	À				Courtier ESSOR ASSURANCES		Courtier BFL CANADA	
				Assureur OMEGA	ou	Assureur TRISURA		
				Classe O1	Classe O2	Classe 1	Classe 2	
mai-25	avr-26	12	@ 10 \$ / mois =	120 \$	+	Montant de la prime ci-dessous	Montant de la prime ci-dessous	
Liste des disciplines acceptées (note 2) :						Programme 2025-2026	ou Programme alternatif	
Biodanza, Brain Gym, Méditation				Prix réduit	+	144 \$	ou 157 \$	
Musique, Pilates, Qi Gong, Tai Chi, Danse, Essentrics, Zumba, Yoga classique				de 20 % donc	+	144 \$	ou 230 \$	
Yoga Oncologique				96 \$	+	144 \$	ou 460 \$ (incl. surprime)	
Yoga Prénatal / Postnatal				si vous êtes	+	144 \$	ou 345 \$ (incl. surprime)	
Autres disciplines acceptées au P.E.S.C.				membre d'un	+	144 \$		
Toutes disciplines impliquant des mineurs				organisme de	+		ou 230 \$ (12-17 ans)	
Yoga - Paddle Board / SUP				certification	+	253 \$		
Yoga chaud, Yoga Aérien (Hamac seulement)				reconnu	+	253 \$		
Formateur d'enseignants à temps partiel				par le P.E.S.C. (note 3)	+	Police individuelle sur mesure (Contactez le courtier de votre choix)	236 \$ (incl. surprime) ou 345 \$ (incl. surprime)	
Formateur d'enseignants à plus de 50% (note 4)							Police individuelle sur mesure	
Franchise						500 \$ (note 5)	500 \$	
Couvertures maximales	Responsabilité civile					2 000 000 \$ (note 6)	2 000 000 \$	
	Responsabilité locative					2 000 000 \$	250 000 \$	
	Responsabilité professionnelle (E & O)					(note 6)	2 000 000 \$	

*Équipe du P.E.S.C.* 450.919.0768  
[pesc@sportculture.ca](mailto:pesc@sportculture.ca)  
[www.sportculture.ca](http://www.sportculture.ca)

ESSOR ASSURANCES  
[equipeprogrammes@essor.ca](mailto:equipeprogrammes@essor.ca)  
 877.883.7767  
 poste 81040

BFL CANADA  
[digitalsupport@bflcanada.ca](mailto:digitalsupport@bflcanada.ca)  
 438.260.1889  
 855.235.1889

- Notes:**
- 1 : Prix et conditions sujets à changement sans préavis. Un prorata s'applique selon le nombre de mois.
  - 2 : Choisissez un des assureurs. Si vous enseignez plus d'une discipline, seule la prime la plus élevée s'applique.
  - 3 : [www.sportculture.ca/wp-content/uploads/2025/03/Liste-des-organismes-de-certification-reconnus-par-le-PESC.pdf](http://www.sportculture.ca/wp-content/uploads/2025/03/Liste-des-organismes-de-certification-reconnus-par-le-PESC.pdf)
  - 4 : Plus de 50% de vos revenus de l'année civile précédente.
  - 5 : Aucune franchise pour les dommages corporels aux participants.
  - 6 : La couverture s'applique à toute réclamation pour dommages corporels aux participants, qu'elle relève de la responsabilité civile générale ou professionnelle. Certaines limitations et exclusions de la police s'appliquent.